

Chers collègues du conseil général et de l'exécutif,

Depuis quelques années, nous observons une augmentation du trafic sur le chemin Mervelier – Vermes.

Cette augmentation n'est pas due au trafic local, mais au tourisme, notamment aux motos. Elle est flagrante lors des week-ends de beau temps.

Au vu de la provenance des véhicules qui empruntent ce tronçon : LU, AG, ZH... il est évident que ce phénomène est dû aux GPS, installés maintenant même sur les motos.

Ce chemin est un tronçon très prisé des amoureux du vélo et des piétons âgés, notamment du côté de Vermes. Ces derniers se voient dérangés en permanence. Parcourir ce tronçon en famille en devient désagréable.

Le chemin est étroit et pentu, sans possibilités de croisement, il n'est pas adapté à ce trafic, ni côté Vermes, ni côté Mervelier.

Ma question est la suivante :

Le chemin étant communal (moitié sur Mervelier, moitié sur Val Terbi), les communes ont-elles une marge de manœuvre pour adapter la signalisation ou le statut du chemin ?

Attention ! Je ne suggère ici pas d'interdire le trafic, mais simplement de décourager !

J'émetts quelques idées :

- une signalisation « chemin étroit »
- une signalisation « chemin à forte déclivité »
- une signalisation « accès à Mervelier déconseillé »

Ci-joint un exemple de ce qui pourrait être mis en place.

Je ne souhaite pas de réponse ce soir, mais lors du prochain conseil général, afin de laisser le temps à nos conseillers d'y réfléchir et de se renseigner auprès du canton ou autre instance.

Je sais que cette problématique est aussi un sujet de préoccupation à la commune de Mervelier.

Merci pour votre attention.

Eric Schaller



Alternative :
« Accès à Mervelier par
ce chemin déconseillé »

